

LE BUREAU DE MÉDIATION ADMINISTRATIVE (BMA)

est une structure qui permet de **traiter de façon simple** les **conflits** entre les citoyen-ne-s et une administration publique genevoise

Vous avez des difficultés avec une administration publique genevoise ?

Vous avez le sentiment que l'administration ne vous entend pas ou ne vous comprend pas ?

Vous êtes perdu-e dans une démarche administrative ?

Vous représentez une administration et cherchez de l'aide dans un conflit avec un-e citoyen-ne ?

ÉCOUTE

INTERMÉDIAIRE

CONFIDENTIALITÉ

CONSEIL

INFORMATION

ORIENTATION

RESPECT

INDÉPENDANCE

IMPARTIALITÉ

FACILITÉ D'ACCÈS

GRATUITÉ

Contactez-nous

 **022 327 95 79**

 **bma@etat.ge.ch**


Rue Jean-Calvin 8
Case postale 3964
1211 Genève 3

ge.ch/lc/bma

